

Evaluation d'élèves de 8P : vers une harmonisation suffisante ?

Sandra Hauser (Le Centre)

Depuis la rentrée scolaire d'août 2026, les épreuves communes, qui constituaient jusqu'alors l'un des éléments pris en compte dans l'orientation des élèves de 8P vers l'enseignement secondaire, ont été supprimées.

Le nouveau dispositif repose désormais principalement sur les résultats obtenus par l'élève durant les deux semestres de 8P, ainsi que sur l'avis de l'enseignant et celui des parents. En cas de divergence, un examen d'orientation peut être organisé dans la ou les disciplines concernées. Des épreuves de giron viennent par ailleurs compléter le dispositif.

Cette approche soulève certaines interrogations, notamment en matière d'égalité de traitement. Les anciennes épreuves communes constituaient en effet un élément d'évaluation identique pour l'ensemble des élèves du canton et permettaient une comparaison à l'échelle cantonale.

Dans le nouveau système, les pratiques d'évaluation des enseignants et des établissements scolaires prennent une importance accrue. Il apparaît dès lors essentiel de garantir à tous les élèves, quel que soit l'établissement qu'ils fréquentent, un niveau d'acquis scolaire comparable ainsi que des possibilités d'orientation équivalentes.

Dans ce contexte, le Gouvernement est invité à répondre aux questions suivantes :

- 1. Quelles mesures concrètes sont prévues afin de garantir une harmonisation suffisante des pratiques d'évaluation entre les différents établissements et enseignants de 8P et, ainsi, l'égalité de traitement des élèves lors de leur orientation vers le secondaire ?**
- 2. Quel rôle les nouvelles épreuves de giron organisées jouent-elles dans ce dispositif ? Leurs résultats feront-ils notamment l'objet d'une analyse cantonale permettant d'identifier d'éventuelles différences significatives entre classes, établissements ou régions ?**
- 3. Le Gouvernement prévoit-il d'évaluer les effets du nouveau système après une ou deux années de fonctionnement, notamment en comparant les orientations proposées avec le parcours et les résultats des élèves durant leur première année à l'école secondaire ?**

Sandra Hauser (Le Centre)

Co-signataires

- Anne Froidevaux (Le Centre)
- Boris Beuret (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Gauthier Corbat (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)
- Olivier Goffinet (Le Centre)
- Marcel Meyer (Le Centre)

- François Monin (Le Centre)
- Lionel Maitre (Le Centre)
- Magali Voillat (Le Centre)
- Pascal Eschmann (Le Centre)
- Marc-André Frésard (Le Centre)
- Thierry Paratte (Le Centre)
- Clément Piquerez (Le Centre)
- Sylvain Quiquerez (Le Centre)
- Karine Génesta-Nagel (Le Centre)
- Guy Jubin (Le Centre)
- Aubin Montavon (Le Centre)
- Sébastien Piquerez (Le Centre)
- Souade Wehbé (Le Centre)
- Madeleine Juillard Schaller (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 03 septembre 2026